

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL RHONE-ALPES

Grandes Cultures n°11 du 11 avril 2013

Colza

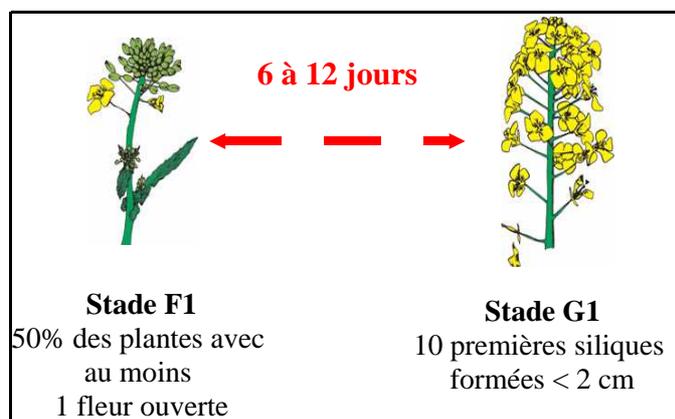
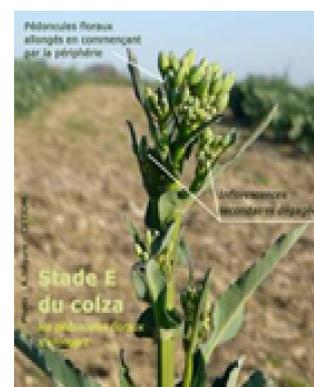
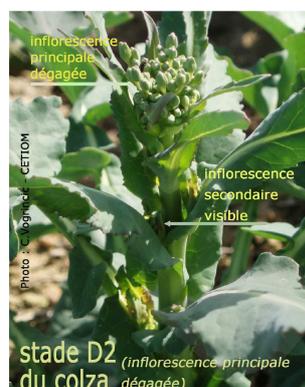
17 parcelles sur les 23 actuellement déclarées dans le réseau Rhône-Alpes ont fait l'objet d'observations en ce début de semaine, du 8 au 9 avril 2013.

Stades des Cultures

La montaison et le dégagement des boutons se poursuivent très progressivement compte tenu de la persistance d'un temps peu poussant.

Sur les parcelles visitées en ce début de semaine on observe ainsi :

- 10 parcelles (59 %) au stade D2 (boutons accolés, inflorescence principale dégagée),
- 6 parcelles (35 %) au stade E (boutons séparés - les pédoncules floraux s'allongent en commençant par ceux de la périphérie) avec présence des toutes premières fleurs pour 3 d'entre elles.
- 1 parcelle (5 %) drômoise (la plus au sud du réseau) atteignant le stade F1 (premières fleurs ouvertes sur au moins 50 % des plantes).



Il est souhaitable de bien repérer le stade F1 de chaque parcelle, variable de l'une à l'autre fonction de son contexte et de la précocité floraison de la variété cultivée, pour pouvoir anticiper l'apparition du stade G1 (6 à 12 jours plus tard, soit un cumul de 100 degrés jours en base 0) qui marquera le début de sensibilité aux contaminations sclérotinia.





Les ravageurs

→ **Charançon de la tige du colza** : on cumule sur la semaine seulement et respectivement 1 et 2 captures dans 2 des 14 pièges sur végétation ayant fait l'objet d'un relevé. Maintenir une visite des pièges jusqu'au stade E pour repérer d'éventuelles ultimes arrivées dans les secteurs les plus froids.

Les plantes actuellement en cours de montaison (stades D et E) demeurent en pleine période de sensibilité vis-à-vis des dégâts entraînés par le dépôt des œufs alors que le modèle proPlant considère que les conditions demeurent relativement favorables aux pontes. **Toutes les parcelles pour lesquelles un contrôle du charançon n'aurait pas été réalisé demeurent donc en situation de risque.**

→ **Charançon de la tige du chou** : on cumule seulement 4 prises dans 1 piège parmi les 13 relevés en ce début de semaine. Se référer aux BSV précédents pour bien faire la distinction entre les espèces de charançons capturés dans les pièges.

→ **Méligèthes des crucifères** : des captures signalées dans les pièges de 7 parcelles révèlent une certaine activité. Les captures dans les pièges sont un indicateur d'activité mais le risque doit être évalué sur chaque parcelle à partir du comptage des insectes présents sur les plantes.

Ainsi, au niveau des plantes, les comptages indiquent une présence plutôt globalement modérée en ce début de semaine.

On comptabilise 2 à 90 % de plantes colonisées sur 12 des 16 parcelles pour lesquelles une présence est constatée à l'intérieur des cultures, avec seulement 3 situations avérées atteignant 1 à 2 méligèthes en moyenne par plantes.

Le modèle proPlant considère qu'à ce jour seule une partie des ravageurs est en place, de nouvelles arrivées sont probables, avec des conditions a priori relativement favorables aux vols dans les prochains jours, justifiant de faire des estimations régulières au sein de chaque parcelle, notamment lorsque les températures remontent et atteignent 15 °C.

Pour mémoire la période de risque débute avec l'apparition des boutons (stade D1) pour prendre fin avec l'apparition des premières fleurs.

Le risque de nuisance est à estimer à la parcelle, en fonction des conditions météo, du stade et du contexte plus ou moins favorable à la culture et aux compensations, selon la grille de seuils ci-dessous.

	Etat du colza	Stade	
		Stade boutons accolés (D1) 	Stade boutons séparés (E) 
Colza vigoureux (sol profond, bonne vigueur des plantes, peuplement optimal, pas d'autres dégâts)		3 méligèthes par plante	6 à 9 méligèthes par plante
Colza stressés ou peu développés (climat stressant, déficit hydrique, peuplement trop faible ou trop important, vigueur faible des plantes, autres dégâts)		1 méligèthe par plante	2 à 3 méligèthes par plante

Observer un minimum de 4 fois 5 plantes consécutives, sans privilégier les plus hautes ou les plus avancées en stade, à l'intérieur de la parcelle, aux heures les plus chaudes de la journée. On calcule la moyenne par plante à partir des insectes comptabilisés rapportés à l'ensemble des plantes observées, y compris donc celles sur lesquelles aucun insecte n'est repéré.



→ **Charançons des siliques** : aucun insecte repéré sur les 3 parcelles ayant fait l'objet d'un comptage spécifique sur plantes en ce début de semaine.

Le modèle proPlant considère que les conditions climatiques des prochains jours pourraient être relativement favorables aux vols. Toutefois le risque pour les plantes n'interviendra qu'ultérieurement, lorsque les premières siliques seront formées.

→ **Pucerons cendrés** : aucune colonie repérée sur les 9 parcelles ayant fait l'objet d'un dénombrement sur plantes en ce début de semaine.

Maladies

Aucun symptôme d'oïdium rapporté et aucune nécrose phoma collet observée sur respectivement les 11 et 8 parcelles ayant fait l'objet d'observations spécifiques.

Blé et orge

29 parcelles au total ont fait l'objet d'une notation ce début de semaine, dont 3 blés durs et 5 parcelles d'orge d'hiver.

Les stades : la montaison est quasi systématique

Les stades sont très uniformes, y compris entre espèces :

- 10 % des parcelles sont encore en fin tallage (Zaddocks 23), dont une orge,
- 60 % au stade Epi à 1 cm (Zaddocks 30),
- 30 % des parcelles ont atteint le stade 1 nœud (Zaddocks 31, dont 3 parcelles d'orge).

Maladies

→ **Dégâts de viroses : néant**

Pas de confirmation de présence de JNO cette semaine.

→ **Etat sanitaire : ça bouge**

Les pluies sont restées assez présentes, créant au niveau de l'humidité du sol des conditions favorables aux champignons.

L'oïdium est cité dans une parcelle sur trois (contre une parcelle sur quatre la semaine dernière), généralement sur la F3 du moment.

Une parcelle mentionne l'arrivée de l'oïdium sur F2, (davantage sur les orges), dont une mention de présence sur F2 du moment¹ (parcelle en blé dur).

Le réchauffement annoncé pour ce week-end a toutes chances d'augmenter la pression pour un champignon qui aime la chaleur.

Seuil d'intervention sur oïdium

Observer les 3 dernières feuilles

Variétés sensibles : Apache, Hystar, Hyxtra, Illico, Pakito, présence sur 20 % des plantes

Variétés peu sensibles : présence sur 50 % des plantes.

Sur orge, les premiers symptômes d'**helminthosporiose** sur F1 du moment sont observés.

La **rhynchosporiose** est toujours plutôt discrète.

1 F2 du moment : , on numérote toujours les feuilles en partant du haut, quand on n'a pas encore déployé toutes les feuilles, on ne peut dire que du moment : une F2 du moment correspond généralement à une F5 définitive.



Sur blés, la rouille brune confirme sa présence avec 3 parcelles confirmées, la plus au nord en Plaine de Lyon, ce qui est tôt pour ce parasite qui explose généralement en fin de montaison.

La septoriose évolue aussi : elle est mentionnée dans 23 % des parcelles, généralement sur F3 du moment, mais avec déjà quelques passages sur F2.

L'interrogation du modèle SEPTO-LIS pour quelques situations type confirme ces observations : pour une variété de sensibilité moyenne à *S. tritici*, on estime ce jour à 40 et 20 % le pourcentage de F5 et F4 définitives contaminées pour la situation de Pierrelatte, valeurs qui tombent à 30 et 15 % pour Valence, 5 et 1% pour Beaurepaire, 20 et 5% pour la Plaine de Lyon, 3 et 1% pour la Dombes côtière.

Ces chiffres sont cohérents avec le gradient de latitude (de précocité associée) et la pression habituelle de maladie site par site.

Ils doivent attirer l'attention des agriculteurs et de leurs conseillers, le champignon évolue, s'appuyer sur des observations à la parcelle et les seuils de risque retenus.

Seuil d'intervention sur Septoriose

Au-delà du stade 2 nœuds,

Si plus de 20 % des F3 du moment présentent des symptômes.

Maïs

Les conditions agro-météorologiques actuelles n'étant pas favorables aux semis, aucune parcelle du réseau n'a pu être semée. Le bulletin maïs reprendra dès que nous aurons suffisamment de parcelles semées.

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2012 sur les abeilles

1. Pour les semis

Lors des semis du maïs dont les semences sont enrobées par un produit phytosanitaire systémique, veuillez respecter scrupuleusement les bonnes pratiques agricoles décrites dans la note nationale BSV intitulée « *Utilisation des semences traitées avec un produit phytopharmaceutique* ». L'exposition des abeilles aux poussières de semences présentes dans l'atmosphère ou déposées sur les fleurs (bords de champs, haies...) peut entraîner des conséquences graves sur la survie des colonies d'abeilles.

Si des cultures mellifères (colza, tournesol, féverole, luzerne, maïs, CIPAN...) en début de floraison ou en pleine floraison se situent à proximité des parcelles à semer, respecter les conditions d'emploi associées à l'usage des semences traitées. Ces précautions sont mentionnées sur l'étiquette des sacs de semences. Exemples : « ne pas semer par vents forts, respecter les densités de semis recommandées, ne pas laisser les sacs vides dans l'environnement... »

2. Pour les traitements en végétation

Dans les situations proches de la floraison du maïs, utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention « **abeille** », autorisé « **pendant la floraison maïs toujours en dehors de la présence d'abeilles** » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin) lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.

N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » sur www.itsap.asso.fr et consultez la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » jointe à ce bulletin.



Tournesol

Les conditions agro-météorologiques actuelles n'étant pas favorables aux semis, seule une parcelle du réseau a pu être semée. Le bulletin tournesol reprendra dès que nous aurons suffisamment de parcelles semées.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Rhône-Alpes.

Directeur de publication : Jean-Luc FLAUGERE, Président du Comité Régional d'Epidémiologie

Analyse de risque et rédaction : Colza et tournesol : CETIOM, Blé et maïs : ARVALIS-Institut du Végétal

Animation du réseau : Chambre d'Agriculture de la Drôme

A partir des observations réalisées par :

Coopératives et négociants agricoles : Agridev, Agridrôme, Natura'Pro, Drômoise de Céréales (CDC), Ets Payre, GAIC Cholat, Groupe Bernard, Groupe Dauphinoise, Groupe Eurea, Pomarel Négoce, Terres Dioises, Top Semence, Valsoleil

Autres organismes : ANAMSO, ARVALIS-Institut du Végétal, Chambre d'Agriculture de la Drôme, Centre Régional d'Expérimentation Agricole de Satolas (CREAS), FREDONRA, Syndicat des Producteurs de Semences de Maïs et de Sorgho (SPSMS)

"Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRARA dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto."